

ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE B ET SON DEROULEMENT

1. Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire.
2. Le déroulement de la formation dispensée au sein de l'école de conduite.
3. Les conditions de passage des épreuves de l'examen théorique et pratique.
4. La mise à disposition de ces informations auprès du public.

1) LES ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE :

Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs.

Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et le livret de conduite numérique va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage numérique ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire, l'outil indispensable et obligatoire lors de vos cours.

- Il est disponible à tout moment via smartphone, tablette ou ordinateur
- il précise la formation du candidat : traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- il permet à l'élève et au moniteur de suivre en temps réel les compétences acquises et celles à valider.
- Il offre une vision claire et structurée de l'évolution de l'apprentissage, étape par étape (conformément au REMC – Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne). Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

2) LE DEROULEMENT DE LA FORMATION DISPENSEE AU SEIN DE L'ECOLE DE CONDUITE :

Le programme de formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des séances théoriques et pratiques, collectives ou individuelles, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.

Le responsable pédagogique d'EASY CONDUITE vous attribuera un(e) formateur (trice) qui sera votre référent(e) tout au long de votre formation.

L'équipe pédagogique d'EASY CONDUITE se réunit régulièrement avec son responsable afin d'exposer et faire le point de progression de chaque candidat.

Votre formateur utilisera différents outils pédagogiques afin de faire progresser votre formation :

- l'écoute pédagogique (spectateur d'un autre élève en conduite, avec l'accord de chacun) qui vous permettra de comprendre et d'appréhender des situations de conduite vous sera proposée en fin de formation.
- le responsable pédagogique d'EASY CONDUITE et votre formateur seront à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.
- votre formation pratique pourra débuter à l'issue de votre formation théorique.
- des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences (voir le livret d'apprentissage) :

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les compétences détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des 30 objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues.

Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

La conduite accompagnée : apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

1. Le déroulement de la conduite accompagnée :

- Accessible dès 15 ans
- Formation théorique (code)
- Passage de l'examen théorique
- Formation pratique de 20 heures minimums obligatoires
- RDV préalable avec la présence d'un accompagnateur (parent tuteur)
- 1er rendez-vous pédagogique, au bout de 1000 km
- 2ème rendez-vous pédagogique, au bout de 3000 km
- Heures de perfectionnement avant le passage de l'examen
- Passage de l'examen pratique à condition d'avoir conduit 1 an au minimum avec le ou les accompagnateur(s), et être âgé de 17 ans ou plus au jour de l'examen

2. Les différentes attestations :

- Attestation de fin de formation initiale
- Attestation de fin de conduite accompagnée

3) LES CONDITIONS DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN THEORIQUE ET PRATIQUE :

L'épreuve théorique (le code) :

Avant de commencer l'épreuve, vous devez présenter votre **convocation** et une pièce d'identité.

Votre pièce d'identité doit être en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans.

Vous devez répondre à **40 questions** à choix multiples.

Pour réussir le code, vous devez avoir **35 réponses justes ou plus**.

L'épreuve pratique (la conduite).

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

Elle dure 32 minutes.

Vos documents d'examen sont vérifiés.

Si vous avez suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, votre attestation de fin de formation initiale est vérifiée pour s'assurer que vous avez respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée.

Un test de vue est réalisé. Vous en êtes dispensé si vous avez passé une visite médicale préalable.

En cas de test non concluant, l'examineur signale le résultat de ce test au préfet pour que vous soyez convoqué pour un contrôle médical.

Le test de conduite, d'une durée minimale de 25 minutes, comporte notamment :

- La vérification d'un élément technique du véhicule (à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule), une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours et une question en lien avec la sécurité routière.
- La réalisation de deux manœuvres différentes : un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière (marche arrière en ligne droite, rangement en créneau ou en épi, demi-tour...).

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves jeunes conducteurs ;
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

Pour être reçu, vous devez obtenir **au moins 20 points sur 31**, et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt....

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

4) LA MISE A DISPOSITION DE CES INFORMATIONS AUPRES DU PUBLIC :

Ce document est présenté aux futurs élèves lors de toute demande de renseignement.

Il est envoyé par courriel à chaque élève.

Il est affiché dans l'établissement et sur notre site internet à disposition de toute personne.